

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 24 Avril 2017

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	15

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture d'Ille et Vilaine
Le : 24/04/2017

L'an 2017, le 24 Avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Clayes s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Philippe SICOT Maire de Clayes.

Présents :

M. SICOT Philippe, Maire, Mmes : BAZIN Patricia, GUEGUEN Laurence, KAKPEGNAN Irma, ROBERT Chantale, ROULLEAU Nadine, MM : BARBÉ Raymond, BOURNAT Célestin, FOUILLET Claude, JAUNET Yvan, MENEUX Loïc, MUSSETA Jean-Christophe, RENOUX Thierry

Excusés ayant donné procuration : MM : LE GARREC Ronan à M. MUSSETA Jean-Christophe, MACRI Fabrice à M. FOUILLET Claude

M. JAUNET Yvan a été élu secrétaire de séance

DEL 081-17-022 : PROJET MAIRIE / MÉDIATHÈQUE : VALIDATION DE LA PROGRAMMATION

Dans le cadre du projet de rénovation de la Mairie avec intégration de la médiathèque, le conseil municipal a, par délibération n°081-16-028 en date du 5 septembre 2016, confié la mission de programmation et d'Assistants à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), à la société Baticonsult (La Mézière).

L'AMO a pour mission d'aider la Commune, dans son rôle de maître d'ouvrage, à définir, piloter et exploiter le projet réalisé par le maître d'œuvre. L'assistant a un rôle de conseil et de proposition, le décideur restant le maître d'ouvrage, donc la Commune.

Suite à différentes réunions avec la commission « bâtiments communaux », Monsieur Carretero, du cabinet Baticonsult, a présenté au conseil municipal le dossier de programmation reprenant les différents besoins identifiés pour la Mairie et la Médiathèque.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, après échange, de valider ce dossier de programmation.

Après délibération, le conseil municipal :

- ♦ valide le dossier de programmation présenté par Baticonsult, concernant le projet Mairie / Médiathèque ;
- ♦ autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

A l'unanimité (pour : 15 / contre : 0 / abstentions : 0)

DEL 081-17-023 : PROJET MAIRIE / MÉDIATHÈQUE : LANCEMENT DE LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Suite à la validation, par délibération n°081-17-022 en date du 24 avril 2017, du dossier de programmation relatif au projet Mairie / Médiathèque, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de lancer la consultation à la maîtrise d'œuvre, dans le cadre d'une procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret du 25 mars 2016 pris en application de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

Après délibération, le conseil municipal :

- ♦ décide le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre relative au projet Mairie / Médiathèque.

A l'unanimité (pour : 15 / contre : 0 / abstentions : 0)

Fin de séance 21:34

